

Tête de femme voilée

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **3 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TÊTE DE FEMME VOILÉE

W. DEONNA

M. H. Reymond a décrit et commenté, dans le numéro de juin 1955 des *Musées de Genève*, une tête de femme voilée, provenant de Sidon, que le Musée d'Art et d'Histoire vient d'acquérir, et qui a été aussi reproduite dans *Genava*, N.S., III, 1955, p. 65, fig. 21. Je la connais de longue date, l'ayant moi-même proposée jadis à la Commission archéologique, qui ne put alors la retenir, faute de crédits suffisants.

« Cette tête, telle qu'elle se présente aujourd'hui à nos yeux, est chose peu naturelle » — cela est évident — « et il est probable que primitivement elle devait appartenir à un corps complet ou tout au moins à un buste ». Il est plus que probable qu'elle est détachée de la statue en pied d'une femme entièrement drapée, plutôt que d'un buste ; les bustes et les demi-statues, s'ils ne sont pas inconnus à l'époque hellénistique à laquelle remonte cette œuvre (III^e s. av. J.-C. environ), sont rares, alors que les statues sont nombreuses.

Quel nom donner « à notre Belle Inconnue » ? « Il est difficile de déterminer qui est cette Beauté. » « La précision est chose difficile. » Dans le doute, M. Reymond ne se prononce pas, et propose diverses solutions. S'il s'agit d'une divinité, il nous laisse le choix entre Cybèle, Rhéa, Héra, Hestia, Déméter, Artémis, « mieux encore » Artémis d'Ephèse. Artémis semble avoir sa préférence, puisque le sous-titre de l'article demande « Est-ce Artémis ? » Ce pourrait n'être toutefois qu'une commune mortelle, le voile qui la recouvre ne devant alors être interprété que comme une simple parure servant à rehausser les traits d'une humaine beauté ».

Aucune de ces nombreuses suggestions — je ne les discuterai pas ici — ne me paraît pertinente, et je ne retiendrai du commentaire de M. Reymond que cette constatation exacte : « Le voile qui la recouvre peut nous donner une indication, car il n'est pas toujours une simple parure, mais a parfois une signification religieuse. »

Mais ce voile n'est pas nécessairement l'attribut d'une divinité déterminée. Il est aussi, pour les Grecs, comme pour les Etrusques et les Romains, le symbole du deuil, de la séparation entre le monde des vivants et celui des morts. On se

couvre la tête dans les rites funèbres, dans les cultes chtoniens, on voile le mort, et les divinités de l'au-delà sont voilées.

Dès le V^e s. av. J.-C., l'art grec a créé le type de la femme drapée, à la tête voilée, qui se dresse sur les tombeaux, en statues ou en reliefs. Elle est l'image de la



Fig. 37. — Tête de femme voilée. Travail grec, III^e s. av. J.-C.

défunte, non sous les traits individuels qui furent les siens, mais idéalisée ; elle exprime, avec le regret de sa vie perdue, sa vie nouvelle dans l'au-delà, et la tristesse de ceux qu'elle a quittés. Ce type devient aussi celui des pleureuses anonymes qui, dès le IV^e siècle, signifient sur les tombes ces pensées de deuil. Qu'on parcoure l'ouvrage classique de M. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec* (1911), on y trouvera de nombreux exemples de cette série funéraire, perpétuée jusque dans les temps romains. Faut-il en rappeler quelques-uns ? Au V^e s., la statue de Déméter de Berlin, qui déplore la perte de sa fille Perséphone enlevée aux enfers par Hadès, ou, en tant que déesse de la fertilité, la mort apparente de la terre dans son sommeil hivernal ; elle a peut-être inspiré ce thème de la plastique funéraire, si elle n'est pas

elle-même déjà une statue sépulcrale ; la dite « Pénélope » du Vatican, la stèle de Polyxena ; d'autres monuments encore. Au IV^e s., la statue si noble et si émouvante de la collection de Trentham Hall, au Brit. Museum ; la stèle attique de Démétria et de Pamphile, dans ce groupe qui s'accroît avec le temps. A l'époque hellénistique,



Fig. 38. — Tête de femme voilée provenant de Tralles. Haut. 0 m. 37. (Musée du Louvre).

à laquelle remonte la tête de Genève, ce type n'est pas moins en faveur, et nous reproduisons ici une tête de Tralles, du III^e s. av. J.-C., dérivée de prototypes du IV^e s., dont les analogies avec celle de Genève sont évidentes.

Cette dernière n'est donc point celle d'une déesse, ou d'une vivante qui s'est parée du voile pour se faire belle, mais d'une défunte idéalisée, revêtue du voile de deuil, même d'une image qui a perdu toute personnalité définie, pour n'être plus qu'un symbole funéraire.

M. Reymond la rapproche d'une tête gallo-romaine de notre Musée, trouvée dans le lit du Rhône ; celle-ci porte en plus du voile un diadème dentelé, et c'est

une divinité, peut-être Tyché, ou Tutéla. Je préfère en rapprocher une autre tête de notre musée, femme voilée de même. Cette belle sculpture du V^e s. av. J.-C. provient vraisemblablement d'une métope mutilée du Parthénon d'Athènes, et je l'ai publiée dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot*, t. XXXI, 1931 ; cette identification a été admise par un excellent connaisseur de l'art phidiasque, H. Schrader, *Das Zeusbild des Pheidias in Olympia* (Jahrb. d. deutsch. arch. Inst., 56, 1941, p. 37, fig. 54-5), et par M. Ch. Picard dans son *Manuel d'archéologie grecque, La sculpture*, II, V^e s., I, 1939, p. 428, N^o 2.

Cette rapide mise au point peut avoir quelque opportunité, pour préciser la signification du nouveau marbre entré dans nos collections de sculpture antique, et pour éviter que ne s'accréditent des interprétations erronées.

